

Liste des documents techniques et études qui sont à fournir au moment de la liquidation.
La demande de liquidation sera composée de deux volets :

A. Documents spécifiques à l'appel à projet de rénovation de bâtiments publics – appel 2021 – documents techniques

- 1) Un justificatif confirmant que le coefficient de résistance thermique R des isolants et le coefficient de transmission thermique U des châssis est conforme aux exigences
- 2) La preuve qu'une analyse des ponts thermiques a été réalisée et que les moyens nécessaires à leur résolution ont été pris
- 3) Une analyse approfondie de la problématique de la surchauffe
- 4) Le cas échéant, la preuve de la réalisation selon la norme EN 17065 d'un audit externe confirmant que les matériaux utilisés sont biosourcés
- 5) En cas de demande pour des travaux de ventilation, seront également joints :
 - a. Une étude déterminant les valeurs exactes des débits de ventilation vérifiant les prescriptions de l'AR du 25/03/2016
 - b. La preuve du placement d'un système de régulation de la ventilation de type IDA-C6

B. Documents requis dans le cadre des subventions, permettant la liquidation des crédits budgétaires

- 1) La décision d'attribution du marché de travaux et l'analyse comparative des offres ;
- 2) La copie de l'offre de l'adjudicataire ;
- 3) Les différents états d'avancement des travaux, le décompte final et les factures y afférentes ;
- 4) Le procès-verbal de réception provisoire des travaux ;
- 5) La déclaration de créance envers la région en double exemplaire pour la liquidation de la subvention.